



LC1bis

LETTRE DE CANDIDATURE

POUR UN GROUPEMENT D'OPERATEURS ECONOMIQUES

Désignation du mandataire du groupement

En cas d'allotissement, le groupement ne remplit qu'un seul formulaire LC1bis quel que soit le nombre de lots auquel il soumissionne.

Ce document peut être utilisé comme document d'habilitation du mandataire. Chaque membre du groupement doit signer la rubrique « F » du formulaire, renseigner et signer la rubrique « G » et produire les renseignements ou documents demandés par l'acheteur public.

A – Identification de l'acheteur public

➔ Désignation de l'acheteur public :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ÎLES MARQUISES (CODIM)

➔ Coordonnées de l'acheteur public :

- Adresse géographique : Atuona
98741 Hiva Oa
Polynésie française
- Adresse postale : BP 71 Atuona - 98741 Hiva Oa
- Téléphone : + 689 40 927 307
- Adresse courriel : contact@codim.pf

➔ Nom, prénom, qualité du signataire du marché : (Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur public qu'il représente.)

Benoit KAUTAI, Président de la CODIM

B – Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la réalisation des travaux nécessaires à la mise en service d'une centrale hybride à Atuona sur l'île de Hiva Oa.

C – Objet de la candidature

La candidature est présentée :

➔ en cas d'allotissement :

pour le ou les lot(s) du marché public :
(Cocher la ou les cases correspondante(s).)

- Lot n°1 : Voiries, réseaux divers et terrassement (VRD-TR)
- Lot n°2 : Travaux génie civil et bâtiment (GC)
- Lot n°3 : Equipements pour l'hybridation photovoltaïque (HY-PV)
- Lot n°4 : Réseaux HT/BT et fibre optique (HT-BT-FO)
- Lot n°5 : Clôture



Travaux pour l'hybridation de la centrale électrique d'Atuona – MC_ENE_2025_010_LC1bis

CODIM

Lettre de candidature pour un groupement d'opérateurs économiques

JANVIER 2026

1/7

D – Présentation du groupement d'opérateurs économiques

D.1 – Forme du groupement

➤ Le groupement d'entreprises est : *(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU solidaire

➤ En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire : *(Cocher la case correspondante.)*

OUI OU NON

D.2 - Présentation des membres du groupement et répartition des prestations *(en cas de groupement conjoint)*

[Tous les membres du groupement sont désignés succinctement dans le tableau ci-dessous (NB, Ajouter autant de lignes que nécessaire). Le détail des informations et coordonnées des membres est ensuite précisé par chacun à la rubrique G, dupliquée autant de fois qu'il y a de membres au groupement.]

[En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.]

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale des membres du groupement	Prestations exécutées par chaque membre du groupement <u>conjoint</u> (*)
1,2,5	TAHAUKU BNB SAS	Voiries, réseaux divers et terrassement (VRD-TR) Travaux de génie civile et bâtiment (GC) Clôture
3	AMBI ENERGY SAS	Équipements pour l'hybridation photovoltaïque (HY-PV)
3	H2SE TECH SA	Équipements pour l'hybridation photovoltaïque (HY-PV)

() Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.*

E – Désignation et habilitation du mandataire du groupement

➤ Les membres du groupement **désignent le mandataire** suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro TAHITI.]

➔ **TAHAUKU BNB**, siège social Terre Poeveavea A2927 Atuona (Hiva Oa), tahaukubnb@gmail.com

Tel : 40 927 776 / 87 75 99 39 – N° TAHITI G20069

➤ Habilitation du mandataire :

➤ **Les membres** du groupement :
(Cocher la case correspondante)

signent individuellement l'offre du groupement et toutes modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre et **donnent mandat** au mandataire pour les **représenter** vis-à-vis de l'acheteur et pour **coordonner** l'ensemble des prestations¹ ;

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, l'offre du groupement et toutes modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre, pour les **représenter** vis-à-vis de l'acheteur public et pour **coordonner** l'ensemble des prestations² ;

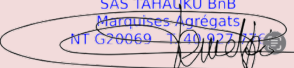


donnent mandat au mandataire pour les **représenter** vis-à-vis de l'acheteur et pour **coordonner** l'ensemble des prestations², dans les **conditions définies dans le document d'habilitation joint** en annexe de la présente lettre de candidature ; *(NB, Ne pas oublier de joindre les pouvoirs dans ce cas)*

donnent mandat au mandataire pour les **représenter** vis-à-vis de l'acheteur et pour **coordonner** l'ensemble des prestations², dans les **conditions définies ci-dessous** ; *(Préciser l'étendue du mandat ci-dessous)*

¹ Article LP 233-4 : II - Dans les deux formes de groupement l'un des opérateurs économiques membres du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire représente l'ensemble des membres vis-à-vis de l'acheteur public, et coordonne les prestations des membres du groupement.

F - Signature de chaque membre du groupement

(Ajouter autant de lignes que nécessaire)

Nom, prénom et qualité du signataire de CHAQUE MEMBRE du groupement (*)	Lieu et date de signature	Signature
Tematai LECORDIER, Président SAS TAHAUKU BNB	A Atuona Le11/03/2026	 SAS TAHAUKU BnB Mairaitse-Agrégats NT 679069 - 98 927 78 28
Boualem BENKOUSA, Président SAS AMBI ENERGY	A Nouméa Le 11/03.2026	 AMBI ENERGY SAS 33 rue Sébastien / BP 8805 98807 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie SAS au capital de 50 000 F CFP Tél./Fax : +687 28 78 28 RCS Nouméa 2007 B 841 080
Léo BRUEL, mandataire – salarié SA H2SE TECH	A Sion (Suisse) Le 11/03/2026	 H2SE TECH SA CHE 324 736 518 Capital CHF 140 000,00 c/o Cimark, Rue de l'Industrie 23, 1950 Sion Tel. + (41) 78 318 75 45
	A	
	Le.....	

(*) Les signataires doivent avoir le pouvoir d'engager l'opérateur économique qu'ils représentent (voir rubrique G.7).

G² - PRESENTATION DU MEMBRE DU GROUPEMENT N° 1

G.1 - Identification de l'entreprise membre du groupement

➔ **Nom commercial et dénomination sociale du membre du groupement :**

- SAS TAHUKU BNB

➔ **Numéro TAHITI (ou RIDET ou SIRET...):** G20069

➔ **Coordonnées du membre :**

■ **Adresse géographique de l'établissement :** **Zone Production agrégats + stockage :** Parcelle A3406 – Atuona – Hiva Oa
Zone logistique : Parcelle A3785 – Atuona – Hiva Oa
Bureau : Centre communal Atuona – bâtiment A

■ **Adresse postale de l'établissement :** BP 35 ATUONA – 98741 HIVA OA

■ **Adresse géographique du siège (*) :** TAHUKU POVEAVEA PARCELLE A2927 (actuelle A3785) – 98741 ATUONA – HIVA OA

■ **Adresse postale du siège (*) :** BP 35 ATUONA – 98741 HIVA OA

■ **Téléphone :** 40. 927 776 / 87. 759 939 ■ **Télécopie :** 40.

■ **Adresse courriel :** tahaukubnb@gmail.com

(*si elle est différente de celle de l'établissement)

➔ **Forme juridique du membre du groupement :**

(Entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.)

- SAS

➔ **Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le membre du groupement :**

(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat.)

- **LECORDIER Tematai, Président**

G.2 - Interdictions de soumissionner

Afin d'attester qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu à l'article LP 233-1 du code polynésien des marchés publics, **le membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur**³.

G.3 – Redressement judiciaire

➔ **L'entreprise fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire :**

OUI NON

➔ **Dans l'affirmative, joindre en annexe copie des documents suivants (le cas échéant) :**

Copie du ou des jugements

En période d'observation : attestation du juge commissaire habilitant l'entreprise à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché

² L'intégralité de la rubrique « G » est à dupliquer en autant d'exemplaires que d'entreprises membres du groupement.

³ A cet effet, l'entreprise peut utiliser le formulaire « LC3 » (Déclaration sur l'honneur) disponible en ligne sur LEXPOL, espace Marchés publics, rubrique « Documents du marché » / Modèles de documents.

G⁴ - PRESENTATION DU MEMBRE DU GROUPEMENT N° 2

G.1 - Identification de l'entreprise membre du groupement

➔ **Nom commercial et dénomination sociale du membre du groupement :**

- SAS AMBI ENERGY

➔ **Numéro TAHITI (ou RIDET ou SIRET...) :** 841 080 000

➔ **Coordonnées du membre :**

■ **Adresse géographique**

de l'établissement : 1 RUE LOUIS REVERCE VALLEE DES COLONS - 988000 NOUMEA - NC

■ **Adresse postale**

de l'établissement : BP 8805 – 98807 NOUMEA – NOUVELLE-CALÉDONIE

■ **Adresse géographique**

du siège (*): 1 RUE LOUIS REVERCE VALLEE DES COLONS - 988000 NOUMEA - NC

■ **Adresse postale**

du siège (*): BP 8805 – 98807 NOUMEA – NOUVELLE-CALÉDONIE

■ **Téléphone :**

+687. 287828

+687. 932396

■ 40.

Télécopie :

■ **Adresse courriel :**

boualem.benkoussa@ambi-energy.com

etudes@ambi-energy.com

- info@ambi-energy.com

(*si elle est différente de celle de l'établissement)

➔ **Forme juridique du membre du groupement :**

(Entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.)

- SAS

➔ **Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le membre du groupement :**

(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat.)

- **BENKOUSSA Boualem - PDG**

G.2 - Interdictions de soumissionner

Afin d'attester qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu à l'article LP 233-1 du code polynésien des marchés publics, le **membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur**⁵.

G.3 – Redressement judiciaire

➔ **L'entreprise fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire :**

OUI

NON

➔ **Dans l'affirmative, joindre en annexe** copie des documents suivants (le cas échéant) :

Copie du ou des jugements

En période d'observation : attestation du juge commissaire habilitant l'entreprise à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché

⁴ L'intégralité de la rubrique « G » est à dupliquer en autant d'exemplaires que d'entreprises membres du groupement.

⁵ A cet effet, l'entreprise peut utiliser le formulaire « LC3 » (Déclaration sur l'honneur) disponible en ligne sur LEXPOL, espace Marchés publics, rubrique « Documents du marché » / Modèles de documents.

G⁶ - PRESENTATION DU MEMBRE DU GROUPEMENT N° 3

G.1 - Identification de l'entreprise membre du groupement

➔ **Nom commercial et dénomination sociale du membre du groupement :**

- SA H2SE TECH

➔ **Numéro TAHITI (ou RIDET ou SIRET...):** CHE-324.736.518

➔ **Coordonnées du membre :**

■ **Adresse géographique**

de l'établissement : RUE DE L'INDUSTRIE 23, CIMARK 5^E ETAGE, 1950 SION, SUISSE

■ **Adresse postale**

de l'établissement : RUE DE L'INDUSTRIE 23, CIMARK 5^E ETAGE, 1950 SION, SUISSE

■ **Adresse géographique**

du siège (*): RUE DE L'INDUSTRIE 23, CIMARK 5^E ETAGE, 1950 SION, SUISSE

■ **Adresse postale**

du siège (*): RUE DE L'INDUSTRIE 23, CIMARK 5^E ETAGE, 1950 SION, SUISSE

■ **Téléphone :**

+41783187545
+41782055251

■ **Télécopie :**

■ **Adresse courriel :**

m.wildhaber@h2se.ch, etudes@ambi-energy.com

(*si elle est différente de celle de l'établissement)

➔ **Forme juridique du membre du groupement :**

(Entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.)

- SA

➔ **Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le membre du groupement :**

(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat.)

- **BRUEL Léo, Responsable Ingénierie et Développement PV&BESS - mandataire**

G.2 - Interdictions de soumissionner

Afin d'attester qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu à l'article LP 233-1 du code polynésien des marchés publics, **le membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur**⁷.

G.3 – Redressement judiciaire

➔ **L'entreprise fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire :**

OUI NON

➔ **Dans l'affirmative, joindre en annexe copie des documents suivants (le cas échéant) :**

Copie du ou des jugements

En période d'observation : attestation du juge commissaire habilitant l'entreprise à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché

⁶ L'intégralité de la rubrique « G » est à dupliquer en autant d'exemplaires que d'entreprises membres du groupement.

⁷ A cet effet, l'entreprise peut utiliser le formulaire « LC3 » (Déclaration sur l'honneur) disponible en ligne sur LEXPOL, espace Marchés publics, rubrique « Documents du marché » / Modèles de documents.

G.4 – Obligations fiscales ou sociales

(Récapitulatif des pièces demandées par l'acheteur public dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, par tous les candidats en procédure formalisée, en annexe du présent document, par le candidat pour justifier qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.)

- ➔ Attestation de la Direction des impôts et des contributions publiques et de la Recette des impôts ;
(justifiant, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, de la situation fiscale régulière du candidat à l'égard de ses obligations déclaratives)
- ➔ Attestation de la Direction générale des finances publiques ;
(justifiant, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, de la situation fiscale régulière du candidat à l'égard de ses obligations de paiement des impôts exigibles)
- ➔ Attestation établie par la Caisse de prévoyance sociale.
(justifiant, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, que le candidat est à jour de ses obligations de déclaration et pour les régimes contributifs, de paiement des cotisations, majorations et pénalités et autres contributions exigibles)

G.5 – Renseignements relatifs à la capacité financière, technique et professionnelle du membre du groupement

Des pièces demandées par l'acheteur public dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation doivent être fournies par le candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières:

- ➔ A cet effet, le **membre du groupement** est invité à **remplir le formulaire « LC2 »** joint au présent dossier de consultation des entreprises (DCE) et à **fournir en annexe tous les documents (liste(s), attestation(s), déclaration(s))** éventuellement **demandés par l'acheteur public**.

G.6 - Justificatif prouvant l'habilitation de la personne signataire à engager le membre du groupement

- ➔ La **personne physique qui signe** les pièces du dossier de candidature et (ou⁸) d'offres **certifiées** avoir le **pouvoir d'engager le membre du groupement** qu'elle représente.
- ➔ A cet effet, en procédure formalisée, chaque candidat doit **fournir un justificatif** qui prouve que le signataire est bien son représentant légal.

(Par exemple, pour les entreprises, joindre un extrait de Kbis de moins d'un an⁹, sur lequel figure les nom et prénom(s) de la personne qui signe les documents du marché en tant que dirigeant(e) (gérant(e), directeur(rice) général(e), président(e)...) suffit.

Dans l'hypothèse où le signataire n'apparaît pas dans les documents officiels de l'entreprise, il lui est alors nécessaire de présenter un pouvoir signé par un représentant légal de la société dont le nom figure sur le Kbis fourni.

En cas de délégation, le pouvoir doit revêtir les deux signatures, celles du délégué figurant sur le Kbis et celle du signataire des pièces du marché.)

⁸ En cas de procédures restreintes notamment.

⁹ A la date de signature du dossier de candidature et/ou d'offre.